

MAIRIE DE SAINT-LEONARD
(Seine Maritime)

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'Article L2121-10 du C.G.C.T.)

La prochaine réunion se tiendra à la salle Henri Lambert le **mardi 10 mars 2026 à 20 heures**

ORDRE DU JOUR :

1. Adoption du compte financier unique 2025
2. Affectation du résultat 2025
3. Création de poste suite à réussite à examen professionnel
4. G.E.P.U : renouvellement de la convention des opérations d'entretien et remboursement des frais afférents
5. Marchés conclus 2025
6. Questions diverses

En mairie, le 03 mars 2026

Le Maire,



Bernard HOGUET